

Adressée à Mairie de Cannes Mr David Lisnard maire de la ville Cannes

## **NON A LA TRANSFORMATION DU STADE DES HESPERIDES EN PARKING PENDANT JUILLET ET AOUT**

Yann GOUZIEN Cannes, France

### **LE TERRAIN DE FOOT DES HESPÉRIDES TRANSFORMÉ EN PARKING EN JUILLET ET AOUT**

Paru sur le site de la Mairie cannes.com, rubrique sports, les actualités du 6 avril :

« Stade des Hespérides : va y avoir du sport !

Inauguré en 1920, le Stade des Hespérides, situé dans le quartier de la Pointe Croisette, est le plus ancien lieu de pratique sportive de la ville. Connu de tous, ce lieu, dédié au football, accueille aujourd'hui l'Olympique Suquetan Cannes Croisette, seul club de football de Cannes Centre de niveau départemental.

Depuis plusieurs décennies, ce stade n'a pas fait l'objet d'une véritable réhabilitation d'envergure, les derniers travaux remontent à 1947 et 1962.

Élément indissociable de l'histoire cannoise, le stade des Hespérides a aussi vieilli et manque aujourd'hui de qualité comme l'a rappelé le Maire de Cannes, David Lisnard : « nous devons entretenir le patrimoine et répondre aux besoins actuels ».

C'est pourquoi le Conseil municipal du 4 avril 2016 a décidé de lancer des travaux d'optimisation et d'embellissement du stade, pour une utilisation « 3 en 1 » :

· Pour la pratique du football de septembre à mai, avec la dépose et pose d'un revêtement synthétique qui permettra de

pérenniser la qualité et la praticabilité de l'aire de jeu pendant toute la saison sportive ;

·Pour l'accueil du jumping international avec montage et démontage des installations en mai et juin ;

·Pour le stationnement en juillet et août, avec la création d'un parking de proximité afin de répondre, comme l'a souligné le Maire de Cannes, « aux besoins des habitants, des commerçants et des estivants durant cette période de forte affluence ».

Les travaux, qui démarreront à l'été 2017, pour être finalisés en novembre 2017, apporteront une plus grande qualité de vie aux riverains et une meilleure qualité de jeu pour les footballeurs. »

**Les habitants du quartier n'ont pas été consultés !  
Si vous n'êtes pas d'accord avec l'imposition de cette  
nouvelle nuisance.**

**Réagissez en signant cette pétition.**

Cette pétition sera remise à:

- **Mairie de Cannes**

Mr David Lisnard maire de la ville Cannes